

## Prolongation

## Des infrastructures sportives en quête d'entretien



Photo : D.R./ L'Union

En juin dernier, le ministre d'Etat aux Sports, Alain-Claude Bilie-By-Nze, avait fait le tour des stades pour constater leur état.



Photo : PME/ L'Union

L'aire de jeu du stade d'Oyem.

J.-FM

Libreville/Gabon

Dans le cadre des éditions 2012 et 2017 de la Coupe d'Afrique des nations qu'il a accueillies, l'Etat gabonais a construit plusieurs stades. Quatre au total dans autant de villes : Libreville, Franceville, Port-Gentil et Oyem. Mais leur état laisse à désirer.

LA dégradation des stades d'Oyem, Franceville, Port-Gentil et Angondjé, pourtant constatée par le plus grand nombre, a alimenté les conversations ici et là. Plusieurs médias nationaux en ont fait écho, dont le nôtre. Les réseaux sociaux aussi. Avec pour objectif d'interpeller les services compétents sur l'état déplorable dans lequel se trouvent aujourd'hui des infrastructures sportives qui ont coûté plusieurs milliards de francs au contribuable gabonais, dans le cadre des éditions 2012 et 2017 de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). L'on peut se féliciter de ce que les autorités en charge de ce secteur ont réagi promptement. En effet, voulant faire le

Saint-Thomas, le ministre d'Etat aux Sports, Alain-Claude Bilie-by-Nze, a entrepris une série de visites des installations sportives citées plus haut. Accompagné de ses proches collaborateurs, des techniciens de son département ministériel et du responsable de l'Agence nationale de gestion et d'exploitation des infrastructures sportives et culturelles (Anageisc), Joël Lemhan Sandougout, le membre du gouvernement a commencé son périple par le stade Engong d'Oyem. Probablement parce que c'est le plus abandonné de tous. Avec notamment une végétation sauvage qui a fini par pousser sur et à l'extérieur de l'aire de jeu.

**CONTRATS DE MAINTENANCE.** Au sortir de cette visite, le ministre d'Etat a fait une déclaration pour le moins inattendue : « Le stade Engong d'Oyem n'est pas dans un état catastrophique. » A voir la mine des autres membres de sa délégation ce jour-là, l'on a perçu un sentiment de stupéfaction. Comme pour se demander comment un responsable peut-il parler d'un mur peint en blanc alors que

tout le monde y voit une couleur rose.

Rassuré et surtout rassurant, le patron du département ministériel des Sports a tenu les mêmes propos lors des autres étapes, notamment au stade de la Rénovation de Franceville, au complexe Michel-Essonghe de Port-Gentil et au stade de l'Amitié d'Angondjé. Se passant de tous commentaires, d'aucuns ont considéré les affirmations d'Alain-Claude Bilie-by-Nze sonnaient comme un message d'espoir. Et c'est ce que l'on peut retenir de positif au terme de ce tour du propriétaire.

La question est maintenant de savoir quand vont exactement commencer les travaux d'entretien de ces stades. Et combien vont-ils coûter. Des questionnements essentiels à tous points de vue. Car une chose est de construire des infrastructures, une autre est de les entretenir. Avant de les rentabiliser.

La problématique du maintien en bon état des installations sportives a déjà été étudiée à l'Anageisc, selon une source digne de foi. Laquelle souligne la nécessité d'adapter finalement la politique

de maintenance des stades à la situation financière actuelle du pays. Ensuite, mettre en place des contrats de maintenance pour l'ensemble des groupes électrogènes avec les constructeurs dans le but de garantir le service après-vente et de pérenniser leur utilisation.

Notre source évoque aussi la mise en place des contrats d'entretien des aires de jeu pour respecter les règles prescrites par la Confédération africaine de football (Caf) et la Fédération internationale de football (Fifa). Bref, des actions pour la maintenance des installations ont été listées par l'Anageisc.

**ADVERSAIRES DE HAUT CALIBRE.** Et qui va les financer ? Cette question est d'autant plus fondamentale que l'Agence nationale de gestion et

d'exploitation des infrastructures sportives et culturelles ne dispose, en réalité, pas de ressources nécessaires pour pouvoir supporter une telle opération.

L'Agence est tributaire, en grande partie de la subvention de l'Etat. Laquelle baisse au fil des exercices. Notamment depuis 2013, passant de 4 milliards 762 millions de francs à 420 millions aujourd'hui. Mieux, entre 2014 et cette année, cette structure devait bénéficier d'une subvention étatique de 9 milliards 636 millions 400 mille francs, selon les inscriptions vérifiables sur les différentes lois de finances.

Au finish, elle n'a reçu que 4 milliards 561 millions 80 mille 500 francs. Soit 49% de la subvention totale prévue. Au montant global reçu s'ajoutent des recettes propres de l'ordre de 2 milliards 625

millions 778 mille 743 francs. Soit un total de revenus perçus de 7 milliards 186 millions 859 mille 243 francs. « Depuis 2016, les approvisionnements du Trésor public ne tiennent compte que de la masse salariale. La diminution continue de nos finances affecte considérablement les aspects liés, entre autres, à l'exploitation et à la gestion des stades », indique notre source.

Aujourd'hui, il est indispensable de mesurer tous ces aspects pour pouvoir maintenir nos stades en parfait état d'exploitation. Ensuite, pour espérer les rentabiliser, la Fédération gabonaise de football (Fégafoot) et le ministère des Sports devraient concevoir un programme qui verrait nos équipes nationales se produire sur différents stades. Face à des adversaires de haut calibre.



Photo : James Angelo Loundou

Une vue du mauvais état de la pelouse du stade Michel-Essonghe de Port-Gentil.



Photo : J.F.Marola

Comme un peu partout, les évacuations d'eau ici sont bouchées.